



TERRITOIRES

// TRANSMISSION - INSTALLATION

58 Faire rayonner les offres du territoire

Le 8 juillet, dans les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie de la Nièvre à Nevers se déroulait la présentation de l'intégration du Pays Val-de-Loire - Nivernais dans le label « Territoire agricole engagé ».

Afin de spécifier les modalités de l'appel à projets « Territoires Agricoles engagés » et l'intégration du Pays Val de Loire Nivernais dans ce dernier, une réunion était organisée le 8 juillet au sein de la Chambre de commerce et d'industrie de la Nièvre à Nevers.

Pour rappel, « Territoires Agricoles engagés » vise à épauler les territoires pour faire rayonner les offres de reprises de ferme, tout en présentant les activités ou encore les infrastructures disponibles sur les territoires concernés. Porté par Geolink-Éloi-Fermes d'Avenir, ce projet a pour but de rassembler au sien d'une seule et même plateforme digitale, baptisée Agri-Hub (<https://agrihub.fr/>), toutes les annonces de cession d'exploitation connues de la Safer ou de la Chambre d'agriculture de la Nièvre (CA 58). Ces organismes seront ensuite en charge de traiter les éventuelles demandes. En parallèle, Geolink-Éloi tentera par différents canaux (courrier, démarchage téléphonique, etc.) de cibler les cédants qui n'ont pas encore intégré ces circuits de cession.

Éric Guyot, président du Pays Val de Loire Nivernais, souligne : « Nous souhaitons être opérationnels sur le volet de la transmission et de l'installation car l'agriculture a un rôle central dans notre Pays que ce soit pour notre autonomie alimentaire mais aussi pour la vie économique de notre bassin. Pour la faire perdurer, la visibilité des offres et du territoire dans son ensemble, offerte par Agri Hub nous semble un bel atout. Mais, il est nécessaire de mettre tous les acteurs dans ce projet si nous souhaitons qu'il soit pertinent ». Parmi eux

furent invités à intervenir la CA 58 ou encore la Safer afin de dépendre plus en avant le paysage agricole du Pays.

Paysage agricole

Didier Ramet, président de la CA 58, rappelle : « nous sommes là pour aider à codifier les champs des possibles. Afin de savoir si les projets sont réalisables ou non. Avoir une idée c'est bien, qu'elle soit viable c'est mieux ». Martin Bloch, responsable du service Économie entreprise de la CA 58, détaille : « L'objectif actuellement est de remplacer un départ par une installation. La question étant comment faire pour attirer et rendre économiquement viables les reprises pour les productions traditionnelles, demandant souvent un apport financier important ? La Chambre d'agriculture travaille sur ce sujet notamment en ayant la rentabilité économique comme prisme, avec certaines solutions de valorisation possibles comme l'engraissement. Pour les circuits courts, le débouché n'est pas à mettre de côté, mais il faut prendre en compte que la démographie est peu élevée dans certains secteurs ou encore que ce biais de vente ne correspond pas à certaines productions. Je pense qu'il y a un véritable intérêt à utiliser les axes de transport rapides avec les autres bassins de consommation (Paris - Clermont). À mon sens, l'avenir du territoire passe aussi par l'exportation de nos produits. Enfin, je pense qu'il faut travailler sur la question du cadre de vie et de l'image même de la profession agricole, car elle offre des



De gauche à droite : Cyrille Forest, président de la commission Safer, Éric Guyot, président du Pays Val de Loire Nivernais, Didier Ramet, président de la chambre d'agriculture de la Nièvre et Jean-Philippe Richard, président de la CCI 58.

avantages personnels (organisation du temps de travail, etc.) que nous devons mettre en avant ».

Situation foncière

De son côté Cyrille Forest, président de commission Safer, pointe : « Cela fait des années que l'installation est le cheval de bataille de la Safer et aujourd'hui environ 60 % de ces dernières se font sur moins de 6 ha avec des productions diversifiées. Mais, il y a aussi de beaux projets sur des surfaces plus grandes, dans les productions plus traditionnelles (grandes cultures ou élevage) ». Jean-Luc Leroy, directeur de la Safer BFC, rebondit : « le problème

n'est pas le nombre de candidats pour les dossiers que nous traitons. Le problème c'est de pouvoir mettre le bon candidat, avec le bon financement, en face de la bonne offre à un instant T. De plus, nous avons de nombreux projets d'installation en productions traditionnelles, mais il y a un travail à faire sur le financement, qui est parfois difficile à obtenir ou qui arrive trop tardivement. Je suis persuadé qu'il faut impliquer l'aval et l'amont afin d'avoir une certaine fluidité dans l'aboutissement des cessions. En parallèle, il y a une réelle concurrence et certains porteurs de projets s'interdisent de postuler afin de ne pas être mal vu... Cela est aussi à prendre en compte ». La problématique

ne semble donc pas se limiter à la visibilité des offres, mais semble bien s'étendre à l'accès aux financements ou encore aux viabilités économiques des projets d'installation ; à voir si la plateforme Agri Hub permettra de débloquer certaines situations. Geolink - Éloi n'a pas fixé d'objectif chiffré pour le moment. En attendant les premiers résultats, la CA 58 organise une journée dédiée à la transmission le 17 septembre à Nevers.

Chloé Monget

Renseignements et inscriptions : communication@nievre.chambagri.fr ou au 03 86 93 40 99.

// INAUGURATION

58 L'alimentation locale et solidaire

Le 19 juin, le projet Coopales (Coopération pour une alimentation locale et solidaire) a été inauguré, à Sermoise-sur-Loire, afin de développer et structurer la filière maraîchère pour approvisionner la restauration collective locale.

À destination de la restauration collective du bassin de Nevers, la Coopération pour alimentation locale et solidaire a été lancée il y a quelques mois, dans le cadre du Plan alimentaire territorial du Conseil départemental de la Nièvre, du Pôle d'équilibre et rural Val de Loire Nivernais et celui de Nevers Agglomération. En plus, six maraîchers en agriculture biologique se sont associés au projet : La Baratt'Abio, la Ferme Francbec, les Bios du Bec, les Trois petits chicons, le Gaec Four de Vaux et l'Asem. Le 19 juin, l'inauguration officielle avait lieu au terrain de maraîchage de l'Asem à Sermoise-sur-Loire. À cette occasion, Gwenaëlle Bardeur, directrice de la Cuisine des Saveurs, rappelle le principe du projet Coopales qui est de « pouvoir proposer des produits sains et locaux aux élèves ».

En détail

Ainsi, outre la Cuisine des Saveurs (Nevers), d'autres établissements s'approvisionnent via ce procédé : le lycée agricole de Challuy, les collèges des Courlis et Adam Billaud (Nevers) ainsi que ceux de Fourchambault, Varennes-Vauzelles, Prémery et Imphy. Tous les légumes proposés sont cultivés localement dans un rayon de 20 kilomètres maximum autour de Nevers (avec un montant minimum de commande). Question logistique, l'Asem centralise l'offre des maraîchers, puis transmet cette dernière aux établissements pour les commandes. Une fois le bon de commande dûment rempli, ils l'envoient à l'Asem qui organise ensuite les livraisons et les facturations. Plus en détail, les propositions des maraîchers sont renseignées le mardi après-midi et les commandes

peuvent être passées jusqu'au vendredi de la même semaine.

Avenir à prouver

Afin de financer cette expérimentation, des soutiens ont été sollicités, dans le cadre de l'appel à projet régional pour l'alimentation, auprès de la Draaf BFC et de l'Ademe BFC. Côté technique, la Coopales est accompagnée par les trois Plans alimentaires territoriaux de la Nièvre, la Chambre d'agriculture de la Nièvre et Bio Bourgogne Franche-Comté. L'Asem dispose d'un an pour démontrer aux partenaires que le projet est viable afin de pouvoir faire perdurer Coopales.

Chloé Monget d'après communiqué

Renseignements : commande.maraichage@asem-nevers.org ou au 03 86 23 91 65.



L'inauguration à Sermoise-sur-Loire a réuni : la Cuisine des Saveurs, le lycée agricole de Challuy, James et Alexane (espace teste de Coulage-lès-Nevers), Baptiste Naudin (maraîcher à Magny Cours), Bio du Bec (Cuffy), les maraîchers de Nevers : Jean-Marie Lambert (Le Potager d'ici), Guillaume Debeer (la Baratt'Abio), Christophe Soleilhac ainsi que des élus et représentant de l'agglomération de Nevers ou des partenaires (Bio Bourgogne Franche-Comté et la Chambre d'agriculture de la Nièvre). Crédit photo : CA 58.